

## Grèce : la crise de la dette pousse le gouvernement à accélérer ses attaques contre les travailleurs

La situation de l'économie grecque est critique. Contrairement à la plupart des pays impérialistes, elle n'est pas sortie de la récession : le PIB a encore baissé de 0,3% au 3e trimestre 2009 et l'investissement continue à chuter de façon spectaculaire ( 23% au 2e trimestre 2009). Le taux de chômage atteint désormais 18%. Mais le principal sujet d'inquiétude pour les capitalistes est la capacité de l'État grec à rembourser sa dette. Le déficit budgétaire explose et devrait atteindre cette année 12,7% du PIB, et la dette publique est estimée à 113% du PIB cette année, et au moins 120% l'année prochaine. L'explosion récente de la dette vient notamment du fait que l'État est venu massivement au secours des banques : en garantissant les emprunts faits par les entreprises, l'État a pris en charge les intérêts des entreprises qui ont fait défaut dans leurs remboursements. Désormais, il s'agit de faire payer plein pot les travailleurs le sauvetage des capitalistes.

Les agences de notation ont dégradé la note de la Grèce (quant à sa capacité à rembourser sa dette), ce qui a eu pour effet immédiat de faire grimper les taux d'intérêt, alimentant un cercle vicieux pouvant conduire à la faillite de l'État grec. En effet, étant dans la zone euro, l'État grec ne dispose pas de sa souveraineté monétaire, et il ne peut pas mener une politique inflationniste allégeant le poids de la dette.

Toute la question est aujourd'hui de savoir si le gouvernement grec parviendra à imposer les mesures drastiques contre les travailleurs afin d'éviter la faillite. Dans ce dessein, le gouvernement « socialiste » (PASOK), qui a appelé solennellement à « l'union nationale », est un atout pour la bourgeoisie grecque. En effet, il bénéficie du soutien de la bureaucratie des deux principales confédérations syndicales du pays (GSSE et ADEDY) pour faire passer sa cure d'austérité. Le premier ministre Papandréou a d'ors et déjà annoncé son intention de réduire les primes des fonctionnaires, de diminuer les dépenses des hôpitaux, et de faire des coupes sévères dans le budget des retraites, sans que cela provoque la moindre réaction des bureaucrates. Si cela ne suffit pas, le gouvernement n'écarte pas la possibilité d'augmenter la TVA, l'impôt qui touche plus fortement les pauvres que les riches. Cependant, la situation est loin d'être tranquille pour le gouvernement : les importantes manifestations de la jeunesse (durement réprimées), la grève principalement appelée par le Front de lutte syndical (émanation du KKE, le parti communiste stalinien) le 17 décembre, montrent que la jeunesse et les travailleurs ne sont pas écrasés, et qu'ils sont prêts à combattre.

Les autres gouvernements de l'Union européenne ne veulent pas que la Grèce déstabilise l'euro et ils rechignent dans le même temps à lui venir en aide. Ils poussent

donc le gouvernement grec à agir vite et fort, quelles qu'en soient les conséquences sociales. Si le gouvernement grec était trop faible, Angela Merkel a même évoqué (1) la possibilité de mettre la Grèce sous tutelle budgétaire de l'UE, en donnant la possibilité à l'UE ou à la zone euro de décider directement de la politique budgétaire des États membres surendettés.

L'absence d'un parti communiste révolutionnaire, non inféodé à l'idéologie bourgeoise, et par là même capable de recomposer et de rassembler la classe, derrière ses propres objectifs, immédiats et historiques, se fait cruellement sentir. Cette absence laisse aujourd'hui la masse des travailleurs sous l'emprise des réformistes, alors qu'une minorité et une partie significative de la jeunesse s'en détache et est influencée par les idées libertaires et autonomes.

---

1) « *La question qui se pose est : de quelle autorité l'Europe [dispose-t-elle] pour dire aux parlements nationaux ce qu'il faut faire, afin d'éviter de causer des dommages à l'Europe elle-même ? Les parlements nationaux ne veulent pas se voir dicter de telles choses, mais nous avons besoin de résoudre ce problème* », a-t-elle déclaré.

**Nina Pradier**, le 20 janvier 2010